

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Rapport de la Vérificatrice générale

Devons-nous attendre les élections afin que les soins à domicile deviennent la priorité du gouvernement?

Québec, le jeudi 12 mai 2022 – Les États généraux sur les conditions de vie des aînés qui ont eu lieu à Québec le 3 mai dernier ont démontré qu'il y avait urgence d'agir concernant le soutien à domicile au Québec. La Coalition pour la dignité des aînés, représentant plus de 150 000 aînés au Québec, se dit très déçue, mais n'est pas surprise des conclusions du rapport de la Vérificatrice générale déposé le mercredi 11 mai qui souligne, encore une fois, l'absence de vision claire du gouvernement quant au soutien envers les personnes âgées.

« Lors des États généraux sur les conditions de vie des aînés du Québec, la demande était claire de la part de tous les intervenants : la priorité doit être accordée aux soins à domicile. Or, force est de constater que nous avons une fois de plus, avec le rapport de la Vérificatrice générale, les meilleures raisons de croire que le gouvernement n'entend pas l'appel des aînés », a déclaré Lise Lapointe, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.

La Coalition pour la dignité des aînés réitère que des investissements plus importants en soutien à domicile contribueraient à diminuer la pression sur les centres d'hébergement de longue durée. La Coalition souligne également que les ressources consacrées aux aînés doivent faire partie d'une stratégie globale, avec une vision à long terme et réellement à l'écoute des besoins des personnes âgées. Les efforts collectifs à y consacrer devraient, selon la Coalition, être tout aussi importants que ceux qui ont été déployés pour faire face à la pandémie. L'engagement envers les enjeux que vivent les aînés sera l'objet de plusieurs recommandations de la Coalition lors des prochaines semaines et lors de la campagne électorale provinciale.

Rappelons que les participantes et participants aux États généraux souhaitent voir mises en œuvre dès maintenant des solutions adaptées pour les aînés comme le soutien à domicile, mais aussi concernant le financement et la prestation publique et universelle pour l'ensemble des services de santé et des soins dédiés aux aînés, l'enrayement de l'appauvrissement ainsi que l'augmentation des mesures visant à contrer l'isolement des personnes âgées seules.

La Coalition pour la dignité des aînés a également interpellé le gouvernement du Québec concernant le soutien à domicile, au lendemain du dépôt de son Plan d'action pour l'hébergement de longue durée, la semaine dernière.

Le texte intégral de la déclaration commune produite lors des États généraux se trouve ici : [LIEN](#)

Les États généraux sur les conditions de vie des aînés sont une première historique, où plus de 90 personnes représentant 45 organisations de tous les horizons se sont réunies afin de prioriser les solutions pour garantir à toutes les personnes âgées la dignité à laquelle elles ont droit. La déclaration commune a fait l'objet d'un consensus au terme de la journée et a été déposée à l'Assemblée nationale.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales de personnes âgées représentant plus de 150 000 aînés et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des personnes âgées québécoises.

<https://coalitiondigniteaines.quebec>

– 30 –

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations : Marie-Josée Audet
Catapulte communication
mjaudet@catapultecomunication.com
819 557-3695

–